

# CINQ PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS ONT ÉTÉ INSTALLÉS À ALÈS

Ces nouveaux équipements s'adressent aux usagers des déplacements doux en sécurisant le stationnement de leurs vélos dans des "consignes". Les 4 premières heures d'utilisation sont gratuites chaque jour.

*« Beaucoup voudraient pouvoir faire leurs courses en ville ou tout simplement aller au travail avec leur bicyclette, mais la peur de se la faire voler restait dissuasive... Nous devons donc répondre à ce problème »,* s'est félicité Christophe Rivenq, 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Alès et président du Syndicat mixte des transports du bassin alésien (SMTBA), au moment de livrer les 30 places individuelles des parcs à vélos sécurisés installés en centre-ville d'Alès (place de la Mairie, gare, clinique Bonnefon, espace André-Chamson et place Péri).

Pour utiliser ces consignes individuelles, il suffit d'utiliser sa carte bancaire afin d'ouvrir l'un des six box que compte chaque équipement. Quant aux tarifs pratiqués, ils sont très incitatifs : les 4 premières heures sont gratuites et il en coûte 1 € pour 24 heures de stationnement. Puis c'est ensuite 10 € par jour supplémentaire (limité à 5 jours), *« afin d'éviter qu'un riverain décide de s'attribuer une place à demeure »*, a précisé Christophe Rivenq.

Ces équipements ont été mis en place en collaboration avec le SMTBA et le programme "Alvéole Plus" qui a cofinancé ces réalisations à hauteur de 40 %. Ce programme vise à déployer en France 100 000 places de stationnement sécurisées et abritées pour les vélos.

## Des parcs 100 % "made in" Alès

Ces nouveaux équipements, 100 % grand-alésiens, ont été créés par l'entreprise Citynox (Alès) pour la partie métallique, alors que l'équipement informatique a été mis au point par l'entreprise CB4Tech (Cendras).

Aurélié Génolher, représentant la Région Occitanie s'est dit *« fière en tant qu'élue, de participer à ces actions pour la mobilité »*. En effet, ces places de consignes viennent s'ajouter à 36 nouveaux anneaux installés dans les parkings souterrains de la Ville. 66 places de stationnement supplémentaires pour les vélos viennent donc d'être mises en service, venant s'ajouter aux 200 autres anneaux déjà disséminés sur la voie publique, le tout rendant l'utilisation des déplacements doux plus faciles à Alès.

Parallèlement à cette offre, Alès Agglomération a décidé de proposer aux copropriétés de centre-ville de s'équiper d'une consigne sécurisée, comme celles venant d'être installées, pour ceux dont le parc à vélo collectif est trop souvent "visité" par des personnes mal intentionnées.